

PAR COURRIEL

Québec, le 25 février 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 décembre 2024, le député de Matane-Matapédia inscrivait au feuillet de l'Assemblée nationale des questions concernant la réduction des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous d'imagerie par résonance magnétique (IRM) de la prostate dans la région du Bas-Saint-Laurent soit :

- Quel est l'échéancier prévu pour la diminution du délai d'attente en matière d'IRM de la prostate au Bas-St-Laurent ?
- Quel est l'objectif à atteindre en termes de diminution du délai d'attente fixé par le CISSS du Bas-St-Laurent pour une IRM de la prostate en 2025 ?
- Quelles mesures concrètes sont appliquées par le CISSS du Bas-St-Laurent pour diminuer les délais d'attente en matière d'IRM de la prostate ?
- Combien de personnes sont actuellement sur la liste d'attente pour un rendez-vous pour une IRM de la prostate au Bas-St-Laurent ?

La présente vise à apporter des précisions sur les mesures mises en place pour améliorer la situation.

L'année à venir est visée pour assurer un meilleur contrôle et une réduction progressive des délais d'attente. En effet, l'objectif du CISSS du Bas-Saint-Laurent est d'atteindre un délai maximal de 90 jours pour une IRM de la prostate en 2025. Pour ce faire, des discussions sont engagées pour assurer une meilleure couverture des patients du secteur ouest, notamment en trouvant des radiologistes capables de réaliser des lectures d'examen. De plus, une collaboration étroite avec la Gaspésie est en cours afin de permettre à la clientèle de cette région d'accéder aux services d'imagerie dans leur réseau local de services d'origine.

... 2

On dénombre, en date de février 2025, 148 patients en liste d'attente pour une IRM de la prostate, une tendance qui se maintient, dont 30 cas semi-urgents en attente depuis le 13 octobre 2023. Le principal défi demeure la couverture médicale, car aucun médecin spécialisé n'est en mesure d'interpréter les IRM de la prostate dans le secteur ouest, contribuant ainsi à l'augmentation des délais. Santé Québec s'occupe d'assurer une vigie constante pour ce dossier et fait un suivi régulier avec l'établissement Une pression est également exercée par d'autres examens d'IRM sur l'équipe médicale et la capacité des équipements.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-00635

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec  
Mme Geneviève Biron, Santé Québec